

Du développement durable aux ECOquartiers?

*Réunion du 26/01/2011
à ANNECY*

*Guy MARCHAND
Référént ECOquartier
DREAL Rhône-Alpes*

RAPPEL HISTORIQUE

Outil : Le cadre de référence Agenda 21

Des textes et des engagements internationaux

**Le Concept de Développement Durable
1987**

La Charte Action 21 (1992)

Le protocole de Kyoto (1997)

Des textes et des engagements européens

La charte d'Aalborg (1994)

L'accord de Bristol (2005)

La Charte de Leipzig (2007)

Des textes français

La loi SRU (2000)

Les lois Grenelle 1 et 2

Les RT 2000, 2005, 2012

Outil : Le Référentiel

Ville durable Européenne

**Outil: Le Plan Ville Durable
(dont EcoQuartier, 2012)**

Textes et engagements



- Concept de développement durable (1987)
- Charte Action 21 (1992)
- Protocole de Kyoto (1997)

AGENDA 21



- Charte d'Aalborg (1994)
- Accords de Bristol (2005)
- Charte de Leipzig (2007)

**Référentiel Ville
Durable
Européenne**



- Loi Solidarité et renouvellement Urbain (2000)
- Lois Grenelle 1 et 2
- Réglementations thermiques 2000, 2005, 2012

Plan Ville Durable

Du développement durable aux quartiers durables...

1. A l'échelle MONDIALE - Rapport Brundtland:

Efficacité économique

Qualité du cadre de vie (réduction des GES Kyoto)

Equité sociale

2. L'Europe prône la VILLE

Charte d'Aalborg: la VILLE comme bonne échelle d'ACTION

Charte de Leipzig: vers une ville DURABLE et SOLIDAIRE

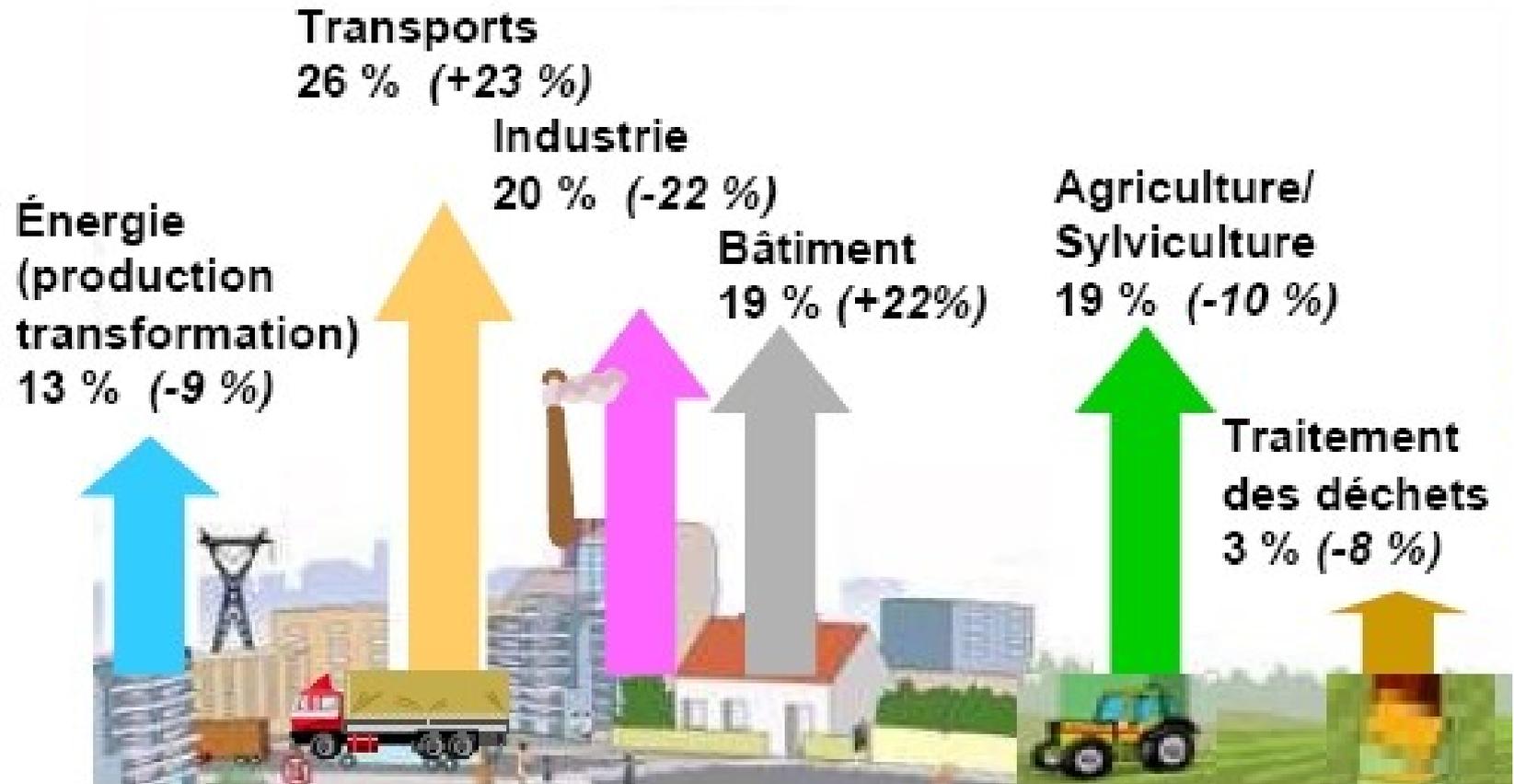
Accords de Bristol: le QUARTIER comme cadre d'expérimentation

3. La France ADAPTE SES POLITIQUES

Evolution des réglementations en Urbanisme et Construction

Lancement de plans d'action : Grenelle de l'Environnement

France: LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Émissions de GES en France en 2004 (entre parenthèses évolution depuis 1990)

Source: CITEPA/Inventaire SECTEN/Format PNLCC, février 2006

LE PLAN VILLE DURABLE

Une réponse du MEDDTL aux engagements du Grenelle de l'Environnement

« Sous l'impulsion des collectivités locales au moins un ECOquartier avant 2012 (en continuité avec l'existant et intégré dans l'aménagement de l'ensemble) dans toutes les communes qui ont des programmes de développement de l'habitat significatif, Réaliser une quinzaine de Grands Projets d'innovation énergétique et architecturale »

Demande du COMOP n°9 :

Définir un REFERENTIEL ECOquartier

Le plan Ville durable

- **Appel à projets EcoQuartier 2009** (160 dossiers dont 15 en RA)
- **Lancement de l'appel à projets EcoQuartier 2011**
- **démarche EcoCité** (19 dossiers et un appel à candidature à venir en 2011)
- **Élaboration d'un plan pour restaurer et valoriser la nature en ville**
- **2 Appels à projet TCSP (2009 et 2010)**
- **Cadre de référence de la ville durable européenne**

Notice EcoQuartier version 1

1. Pilier social et sociétal

Organiser la Gouvernance urbaine pour l'écoquartier

Améliorer la cohésion sociale

Promouvoir la mixité sociale et fonctionnelle

2. Pilier économique

Optimiser la portée économique du projet;

Assurer la pertinence du montage financier du projet;

Garantir la pérennité du projet

3. Pilier environnemental

Sur 7 Thèmes d'excellence:

L'eau, les déchets, la biodiversité urbaine, la mobilité, la sobriété énergétique et développement des énergies renouvelables, la densité et les formes urbaines, l'éco-construction

Les Réponses

Les points positifs

- Motivation et implication des acteurs
- Appropriation quasi systématique des enjeux liés à l'énergie, l'eau et l'éco-construction

Les points à soutenir

- Déchets , biodiversités et mobilité
- Des expérimentations en cours sur la densité, les formes urbaines, la production locale de l'énergie

Les points à développer

- L'approche GLOBALE et TRANSVERSALE du projet
- L'inscription du projet dans un projet de territoire
- La faisabilité du projet
- La participation citoyenne

La Question de l'évaluation est quasi Absente

APPEL A PROJETS EcoQuartier 2011

S'INSCRIRE À L'APPEL À PROJETS ÉCOQUARTIER



Une inscription en ligne uniquement

Cette année, l'inscription à l'appel à projets ÉcoQuartier se fait uniquement sur internet. Le traitement informatique des dossiers permettra une gestion plus efficace et plus rapide de votre candidature.

Une démarche simple en quelques clics

Pour inscrire votre projet d'ÉcoQuartier, connectez-vous sur le site www.ecoquartier2011.gouv.fr

Créez votre compte en choisissant un identifiant et en indiquant le courriel d'un ou plusieurs contact(s) responsable(s) du projet. Une fois votre compte créé, vous pouvez compléter votre dossier.

L'élaboration de votre dossier se déroule en deux étapes :

1. une phase de préinscription : un formulaire à renseigner sur le site **avant le 28 février 2011** ;
2. une phase de candidature : un formulaire à renseigner sur le site **avant le 15 avril 2011**.

Des résultats publiés en ligne

Votre dossier sera ensuite examiné par un jury d'experts. Les résultats seront annoncés par la ministre lors d'une conférence nationale Ville durable et publiés sur internet.

Visiter le site du ministère

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

éco quartier

Présent pour l'avenir

Accueil Documentation 1. Préinscription 2. Candidature

Bienvenue sur la plate-forme d'inscription à l'appel à projets EcoQuartier 2011 du Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement (MEDDTL).

Ce service est ouvert exclusivement aux collectivités et est accessible 24h/24 et 7j/7 jusqu'aux dates limites indiquées ci-dessous.

La participation à l'appel à projets est gratuite.

Avant de commencer

Pour cette nouvelle session, le dépôt du dossier se fait uniquement sur Internet et se déroule en deux étapes :

- 1 Une phase de pré-inscription** (à renseigner avant le 28 février 2011)
- 2 Une phase de candidature** (à renseigner avant le 15 avril 2011)

Les questions de l'étape de pré-inscription porteront sur

- La présentation de votre territoire (Localisation / Caractéristiques / Documents de Planifications / Partenaires de la collectivité)
- La présentation de l'état de votre projet (Équipe / Données du projet / Avancement / Éléments graphiques)
- Vos motivations qui ont conduit à ce projet : « Racontez-nous votre EcoQuartier... »

L'étape de candidature posera les questions suivantes :

- En quoi votre opération d'aménagement durable est-elle une illustration de la définition d'un EcoQuartier donnée par le Ministère (la grille des 20 points) ?
- Comment vous et votre équipe assurez-vous la transversalité et la cohérence globale de votre projet ? (gouvernance + environnement + société + économie + culture + l'en vers la ville durable...)

Vous êtes prêt ? [Créer un dossier](#)

Afin de valoriser au mieux votre projet, nous vous conseillons de renseigner votre dossier en plusieurs fois et en collaboration avec l'ensemble de l'équipe en charge du projet.

Jusqu'aux dates limites indiquées à gauche, vous pouvez à tout moment modifier vos réponses avant de valider votre dossier de manière définitive.

Tout d'abord il vous faut **créer un dossier**. Vous devrez choisir un identifiant et un mot de passe qui vous permettront à tout moment de compléter ou modifier votre dossier.

Déjà inscrit ?

Identifiez-vous pour accéder à votre espace personnel

Identifiant Mot de passe [Mot de passe oublié ?](#)

[Vous connecter](#)

Quelques conseils

Une fois votre dossier créé, vous aurez accès aux pages qui constituent le formulaire de pré-inscription et vous pourrez commencer à le remplir.

Afin de pouvoir valider votre dossier, vous devez au moins avoir répondu aux questions obligatoires marquées du symbole *

Si vous voyez le symbole * apparaître, c'est qu'il reste des questions obligatoires non complétées sur les pages en question.

Le Rôle de L' ETAT

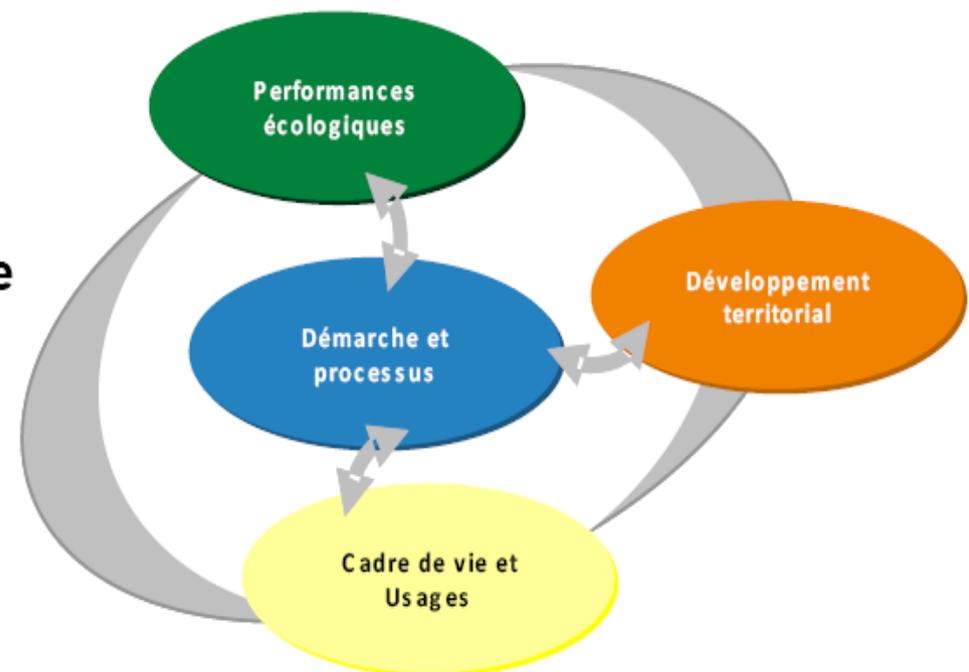
- **Partenaire** : Soutien accompagnement formation et conseil
- **Expert** : pour chaque dossier une triple expertise (interne, externe et locale) pilotée par le MEDDTL portant sur les ambitions , la cohérence & la faisabilité du projet
- **Animateur**:
Le club National EcoQuartier reconduit en 2011 & 2012
Les ateliers régionaux lieux d'échange sur les projets

Philosophie du nouvel Appel à Projet

Évolutions de l'appel à projets en 2010 : fond (la grille EcoQuartier s'enrichit) et forme (dépôt des dossiers par Internet uniquement)

Orientation vers une **approche transversale** des projets urbains durables : à la fois la démarche de projet, la gouvernance et les objectifs poursuivis dans les réalisations.

Grille développant **4 dimensions**, destinées à être prises en compte de manière **transversale** et **en interactions**.



ATELIERS ECOquartier
de l'idée au projet...

Grille EcoQuartier 2011

Articulation avec les stratégies et les politiques publiques tant européennes que nationales

Tient compte des échanges du **Club EcoQuartier 2010** et du « **Cadre de référence ville durable européenne** » (juin 2010)

Une grille 2010-2011 : 4 dimensions, 20 ambitions EcoQuartier

Ces ambitions s'inscrivent dans l'optique de **différentes politiques publiques menées par l'État** : Lois Grenelle I et II, Stratégie Nationale de Développement Durable, Plan Nature en Ville, Pacte de Solidarité Écologique, Agendas 21 locaux...

Grille EcoQuartier 2011

Démarche et processus	Cadre de vie et Usages	Développement territorial	Performances écologiques
1 – Piloter et concerter dans une optique de transversalité	6 – Promouvoir le vivre-ensemble	11 – Assurer la mixité fonctionnelle	16 – Réduire les émissions de Gaz à Effets de Serre, s'adapter au changement climatique
2 – Bien situer et définir son projet	7 – Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	12 – Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	17 – Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources
3 – S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	8 – Offrir un cadre de vie agréable et sain	13 – Promouvoir des modes de déplacements alternatifs et durables	18 – Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau
4 – Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	9 – Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	14 – Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	19 – Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets
5 – Pérenniser la démarche	10 – Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	15 – Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	20 – Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville

Loi Grenelle 1

Loi Grenelle 2



Nature en ville

Plan d'action en faveur des territoires ruraux



ATELIERS ECOquartier
de l'idée au projet...

La grille EcoQuartier 2010-2011

Démarche et processus



Assurer une démarche de projet
transversale et concertée

Cadre de vie et usages



Avancer ensemble vers
Un mode de vie plus équitable

Développement territorial



Inscrire le quartier dans
Le fonctionnement territorial

Préservation des ressources
Et adaptation au changement climatique



Encourager un développement
Écologiquement responsable et viable

Démarche et processus

Piloter et concerter

Bien situer et définir son projet

S'assurer de la faisabilité financière,
Technique et Juridique du projet

Savoir gérer et évaluer son projet

Pérenniser la démarche

1. Piloter et concerter dans une optique de transversalité	Organiser et structurer la maîtrise d'ouvrage
	Associer au projet les riverains, les (futurs) habitants et les usagers
	Mobiliser dans la durée les partenaires
	Savoir s'entourer : choisir et manager les équipes de maîtrise d'œuvre et AMO
	Pouvoir justifier d'une démarche de projet transversale sur l'ensemble des thématiques entre les acteurs et les partenaires au cours des différentes phases.
2. Bien situer et définir son projet	Connaître son territoire : diagnostiquer ses contraintes, ses opportunités et ses enjeux pour l'avenir
	Développer un urbanisme économe en ressources foncières et en lien avec la ville existante
	Réduire la vulnérabilité des biens et des personnes aux risques naturels et aux risques technologiques
	Définir les besoins, les enjeux et les priorités de la collectivité
	S'interroger sur la programmation du projet
	Vérifier la cohérence du projet vis-à-vis des documents d'orientations généraux et des choix politiques de planification
3. S'assurer de la faisabilité financière, technique et juridique du projet	Connaître la tension du marché foncier et immobilier, suivre et réguler ses évolutions
	Organiser la maîtrise de son foncier
	Choisir une procédure adaptée à son projet, assurer la cohérence entre outils juridiques et outils contractuels
	Optimiser le montage en fonction d'objectifs qualitatifs, assurer sa pertinence en intégrant le coût global du projet et sa durée de vie.
4. Savoir gérer et évaluer son projet et son quartier	Maîtriser la temporalité, mener un projet adaptable et évolutif
	Assurer un chantier exemplaire en matière de développement durable
	S'assurer que les objectifs initiaux sont atteints et respectés
5. Pérenniser la démarche	Penser et organiser la mise en service, l'usage, l'entretien et la gestion quotidienne du quartier
	Organiser la coopération entre les acteurs économiques et la formation continue des élus et de l'ensemble des acteurs de l'aménagement
	Sensibiliser le grand public aux enjeux du développement durable
	Favoriser et développer la recherche et l'innovation à tous les niveaux

Cadre de vie et usages

Promouvoir le vivre-ensemble

Promouvoir des modes de vie
Solidaires et responsables

Offrir un cadre de vie agréable et sain

Valoriser le patrimoine local et
L'identité du quartier

Dessiner un quartier dense et adapté
Au contexte

6. Promouvoir le vivre-ensemble	Réduire les phénomènes d'exclusion et de ségrégation socio-spatiale
	Promouvoir la mixité sociale
	Renforcer les liens sociaux et intergénérationnels
	Favoriser les initiatives citoyennes et la gestion de biens communs
7. Promouvoir des modes de vie solidaires et responsables	Promouvoir la mutualisation des services urbains et des espaces
	Créer des lieux de vie accessibles, partagés et appropriables par tous
	Créer une "voirie pour tous", atténuer la place de l'automobile au sein de l'espace public et favoriser de nouveaux usages
	Promouvoir des aménagements urbains et des espaces communs qui favorisent la rencontre
	Anticiper l'évolution des bâtiments, prévoir la réversibilité des aménagements
8. Offrir un cadre de vie agréable et sain	Préserver la santé de tous
	Réduire les pollutions et les nuisances
	Concevoir des logements confortables et adaptés à tous
	Créer des lieux de promenade et de détente, développer les activités récréatives
	Prendre en compte les besoins actuels et futurs liés au vieillissement de la population
9. Valoriser le patrimoine local, l'histoire et l'identité du quartier	Rendre la culture accessible à tous
	Préserver le patrimoine naturel
	Mettre en valeur le paysage urbain et le patrimoine architectural
	Favoriser la réhabilitation, réutilisation, reconversion du bâti existant
	Valoriser le patrimoine culturel banal (usages et coutumes), conserver la mémoire des lieux
10. Intensité, compacité et densité : dessiner un quartier adapté au contexte	Promouvoir une densité cohérente et acceptable
	Concevoir un urbanisme bioclimatique
	Promouvoir la qualité architecturale et urbaine
	Hiérarchiser les espaces et les rendre lisibles

Développement Territorial

Assurer la Mixité Fonctionnelle

Organiser au mieux les déplacements
Et diminuer la dépendance à l'automobile

Promouvoir des modes de déplacements
Alternatifs et durables

Inscrire le projet dans la dynamique
Du développement local

Valoriser les relations avec le milieu
Agricole et forestier

11. Assurer la mixité fonctionnelle	Diversifier les fonctions urbaines à l'échelle du quartier, de l'îlot, de l'immeuble, pour assurer l'animation du quartier
	Assurer la proximité directe des services urbains
	Implanter le quartier à proximité des zones d'emplois
12. Organiser au mieux les déplacements et diminuer la dépendance à l'automobile	Limitier les besoins en déplacements des personnes et le transport de marchandises
	Favoriser l'intermodalité
	Organiser la mixité des flux de transports et de déplacements
	Promouvoir les moyens de maîtriser les déplacements individuels motorisés : mener une politique audacieuse de stationnement et de régulation de la vitesse
13. Promouvoir des modes de déplacements alternatifs et durables	Développer le réseau et l'accès aux transports en commun pour tous et à tout moment
	Encourager l'utilisation des modes doux
	Promouvoir l'utilisation collective de l'automobile
	Organiser les flux de marchandises au sein du quartier de manière à réduire leur impact écologique et à améliorer le confort des riverains comme des commerçants
14. Inscrire le projet dans la dynamique de développement local	S'assurer des retombées locales du développement économique
	Adapter la création d'emploi aux qualifications de la main d'œuvre locale et aux ressources du territoire
	Favoriser une économie locale sociale et solidaire
	Augmenter les performances sociales du développement économique
	Privilégier les circuits courts de production, de distribution et de consommation
	Anticiper les évolutions en matière de Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) et de <i>green tech</i>
15. Valoriser les relations avec le milieu agricole et forestier	Protéger, restaurer et valoriser les forêts
	Préserver la viabilité économique des exploitations agricoles urbaines et péri-urbaines
	Sensibiliser les citoyens aux bienfaits de l'agriculture urbaine ou de proximité, favoriser la consommation de produits issus de l'agriculture locale,

Préservation des ressources Et adaptation au changement climatique

Réduire les émissions de GES et
S'adapter au changement climatique

Optimiser les besoins en énergie et
Diversifier les sources

Assurer une gestion qualitative et
Économe des ressources en eau

Utiliser de manière raisonnée les
Ressources non renouvelables et
Limiter la production de déchets

Préserver la biodiversité, restaurer
Et valoriser la nature en ville

16. Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre, s'adapter au changement climatique	Prendre en compte les risques naturels
	Réduire les pollutions, la combustion d'énergies fossiles et les émissions de Gaz à Effet de Serre
	Anticiper et s'adapter au changement climatique
17. Optimiser les besoins en énergie et diversifier les sources	Favoriser la sobriété énergétique dans tous les domaines (éclairage public, entretien, etc.) en maîtrisant leurs impacts sur l'environnement.
	Concevoir des bâtiments économes en énergie, prévoir la rénovation durable du parc existant (matériaux, usages, confort thermique)
	Recourir aux énergies renouvelables, aux énergies propres et aux réseaux de chaleur
	Installer des équipements publics exemplaires, durables et performants
18. Assurer une gestion qualitative et économe des ressources en eau	Réduire la consommation d'eau, en particulier d'eau potable, des habitants et de la collectivité
	Gérer localement les eaux pluviales et les eaux de ruissellement
	Traiter les eaux usées et polluées, promouvoir la qualité des eaux de surface
19. Utiliser de manière raisonnée les ressources non renouvelables et limiter la production de déchets	Limitier, trier et recycler les déchets de chantier et valoriser leur réutilisation
	Réduire à la source le volume des déchets ménagers et issus de l'activité économique
	Promouvoir l'utilisation responsable des sols, des matières premières et favoriser l'écoconstruction
	Faciliter la réutilisation et le recyclage des déchets au sein du territoire, valoriser les déchets organiques
20. Préserver la biodiversité, restaurer et valoriser la nature en ville	Développer la connaissance de la biodiversité locale et des fonctions écologiques associées
	Préserver, valoriser et assurer la gestion de la biodiversité ordinaire et remarquable
	Développer les espaces de nature sur le site du projet, en quantité et en qualité, en instaurant une trame verte et bleue

Dossier de Pré-inscription

Cadrage général

Des données et informations sur le porteur de projet

La collectivité, le territoire, le site du projet, l'état d'avancement, les éléments graphiques de situation

Les motivations, l'histoire du projet : « Racontez-nous votre EcoQuartier... » dans 20 ans (se projeter dans la gestion)

Un recensement des candidats à l'appel à projets

Recensement des collectivités, statistiques généraux

Anticipation et calibrage des expertises interne / externe / locale

Dossier de Candidature

Cadrage général

Une réponse transversale aux ambitions « EcoQuartier »

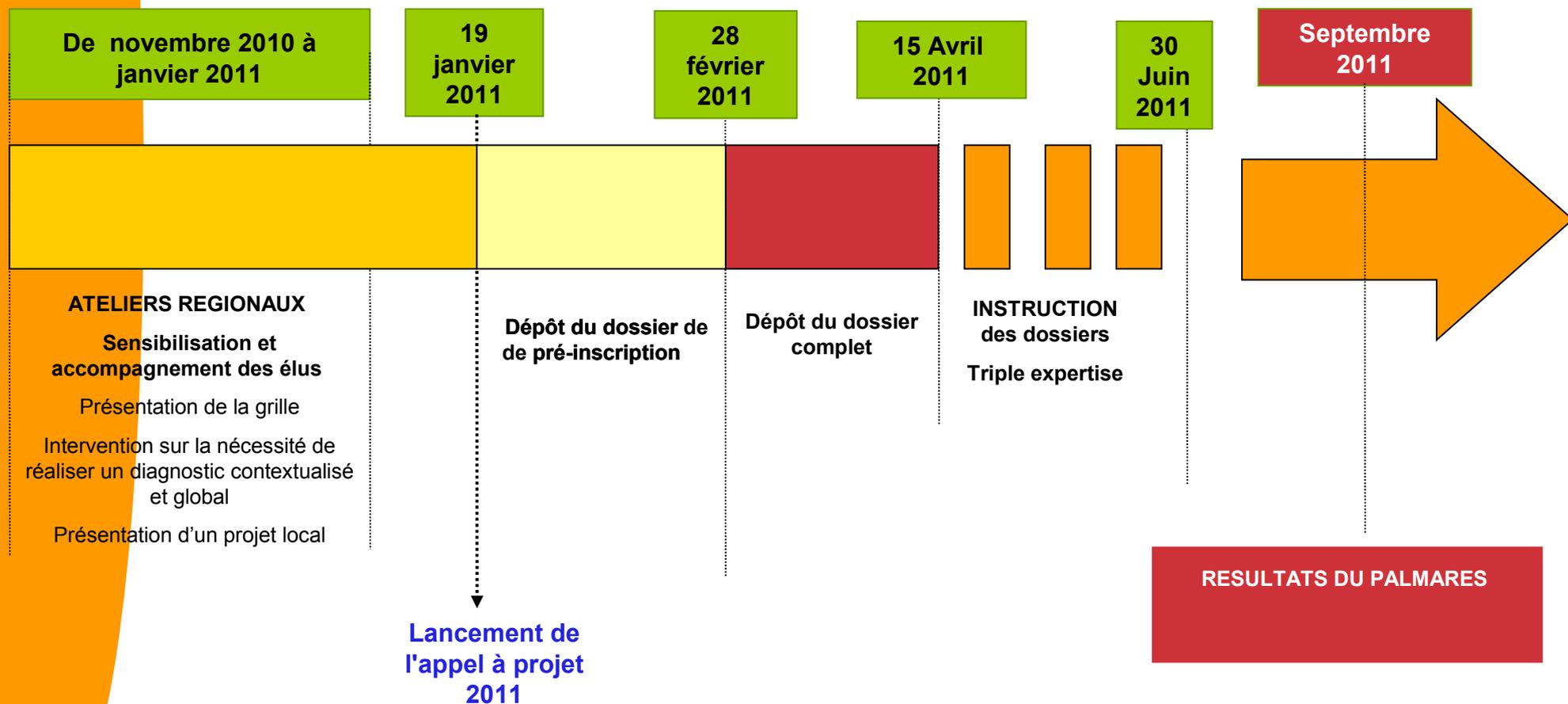
Une réponse demandée à chacune des 20 ambitions, avec l'aide d'un guide pédagogique déclinant les objectifs du MEDDTL pour chacune des ambitions

Une note libre pour expliquer la prise en compte transversale de l'ensemble des enjeux

Une trame transparente pour l'expertise

Les synthèses demandées aux experts seront calibrées sur la même grille, la pondération des ambitions reste à définir

PLANNING



ATELIERS ECOquartier
de l'idée au projet...

FINALITÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
(charte Action 21 ONU)

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

« Anti-GES »

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources

« Nature »

Épanouissement de tous les êtres humains

« Bien-vivre ensemble »

Cohésion sociale et solidarité entre générations et entre territoires

« Entre-aide »

Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsable

« Eco-responsabilité »

Des politiques Techniques à Poursuivre

Des campagnes de sensibilisation à poursuivre

ECOQUARTIER



quartier
ée au projet...